

CHALONNES

MAGAZINE



N°34 SEMAINES BLEUES • COMITÉ DES RÉSIDENTS • CLASSES DÉCOUVERTES • JARDINS PARTAGÉS
ZONES BLEUES • ZONES 30 • JOURNÉES DU PATRIMOINE • TOURISME • CUCINE(S) LAB...

du TEMPS LIBRE
Services à la personne à domicile

Entretien de la maison
Repassage

- Livraison des courses
- Garde d'enfants (+3 ans)

Tél. : 02 41 68 07 60 ou 06 27 64 24 70 ou 06 50 67 31 50
www.dutempslibre.fr - dutempslibre@gmail.com
50% de réduction ou de crédit d'impôt - CESU acceptés

Krys

Vous allez vous aimer

Optique THIERRY
02 41 78 29 22
18, rue Nationale
49290 CHALONNES S/LOIRE
optique.thierry@gmail.com

PARTICULIERS - ENTREPRISES
ASSURANCES - PLACEMENTS

M M A

20 rue Carnot
CHALONNES-SUR-LOIRE
02 41 78 28 78

VOTRE PREMIER RÉSEAU SOCIAL D'ASSURANCES

Agences D.LORY & E.SZYMANEK mma.chalonnnes@mma.fr

N° ORIAS 13010200 - 13010198 - ACPR - 61 rue TAITBOUT 75436 PARIS CEDEX 9 - WWW.ORIAS.FR

COURANT SA
La Grande Chauvière
49 290 Chalonnnes sur Loire

Anjou Béton

Le SITE de Chalonnnes :

- **Matériaux** en vrac : matériaux décors, enrochement, sable à maçonner, granulats de carrière (chargement des remorques)
- **Travaux pour les particuliers :** travaux d'aménagement et d'enrobé
- **Livraison des matériaux** en vrac : camions benne, ampliroll, camion-grue pour livraison en big-bag
- **Béton prêt à l'emploi (Anjou Béton)** : fourniture de tout type de béton (terrasse, fondation, ...)
- livraison par camion toupie
- possibilité de chargement des remorques sous centrale (à partir de 250 litres)

et vous accueille **du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et 13h30 à 16h30**

Tél. 02 41 78 16 33 - carriere@tpcourant.fr - www.tpcourant.fr

CHARCUTERIE TRAITEUR

Chaire et Crayil
Bertaud

Repas de famille
Baptêmes
Réceptions
Cocktails
Buffets

37, rue Félix Faure
49290 CHALONNES s/LOIRE
www.charcutier-traiteur-bertraud.fr Tél. 02 41 78 01 43

Davy Pierrick PAYSAGISTE
De la conception à l'aménagement

15 ANNÉES D'EXPÉRIENCE

CRÉATION - ENTRETIEN MAÇONNERIE PAYSAGÈRE

Dallage - Pavage - Muret - Parement Embranchement - Clôture - Bassin

09 81 62 33 90 06 50 71 35 06
info@charlyse-paysage.fr Chalonnnes sur Loire
7 rue du coteau Moreau

« La mode ca saute aux Yeux »

Optic 2000
Une nouvelle vision de la vie

J.Y. CHUPIN

23 place de l'Hôtel de Ville
CHALONNES/LOIRE 02 41 78 01 29

Intermarché SUPER
Les Mousquetaires
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

Intermarché

COUVERTURE - ZINGUERIE
Plomberie - Chauffage - Électricité - Ramonage
Énergies renouvelables

S.A.R.L. BERNIER - ALLIOT
NEUF et RÉNOVATION - INSTALLATIONS - DÉPANNAGE

25 rue des Rouleaux
49290 CHALONNES-SUR-LOIRE
Tél : 02 41 78 20 50
Fax : 02 41 80 47 62
henri.bernier@orange.fr

leDRIVE
www.ledriveintermarche.com

Chalonnnes sur Loire
02 41 78 22 06

Le Bistrot du Marché

cuisine traditionnelle produits frais

OUVERT LE DIMANCHE MATIN Laverie

CHALONNES ambulance
contact@ambchalonnnes.fr
02 41 78 01 21

Une équipe à votre service
Vous avez le libre choix de votre ambulancier, personne ne peut vous l'imposer

TAXIS CHALONNES
VÉHICULE 9 places & T.P.M.R. (Transport de Personne à Mobilité Réduite)
Pour tous vos déplacements : médicaux, personnels ou professionnels

4bis, rue Gutenberg 49290 CHALONNES • contact@taxischalonnnes.fr



PHILIPPE MÉNARD
Maire de Chalonnes

ÉDITO

Chalonnes attractive

La saison estivale est lancée, c'est un enjeu important pour le tourisme Chalonnais.

C'est un enjeu économique, des retombées pour nos hébergeurs, nos commerçants, nos marchés hebdomadaires, nos restaurateurs et nos viticulteurs.

L'Anjou est une destination prisée, certains de nos voisins ont une renommée parfois internationale. Nous sommes les meilleurs ambassadeurs de notre qualité d'accueil, de notre art de vivre, de notre convivialité.

La Loire et ses paysages, reconnus par le classement Unesco, les circuits de randonnées, l'île de Chalonnes... autant d'atouts à mettre en valeur.

L'oénotourisme est un enjeu important, sa promotion est également assurée par le nouvel Office de Tourisme Loire Layon Aubance dont le siège est à Chalonnes.

Un accueil de qualité c'est également une politique d'aménagement de la ville vers l'accessibilité, le confort, les déplacements doux comme la place de l'Hôtel de Ville, les Quais Gambetta et maintenant la rue du Vieux Pont.

La notoriété de Chalonnes c'est aussi l'organisation de compétitions sportives importantes, d'événements et de fêtes populaires et culturelles de renom : le Festival BD, la Fête des Vins, Le Rythm' & Bœuf, la saison Horizon(s), la Fête des Quais.

Le tourisme c'est de plus en plus l'originalité et la diversité : nous avons un patrimoine remarquable, une histoire riche, une biodiversité préservée.

Autant d'atouts dont nous pouvons faire la promotion ici à Chalonnes, mais également lors de nos voyages.

Bel été à Chalonnes, profitez de vos proches et de vos temps libres.

Directeur de la publication : Philippe Ménard, maire

Rédacteur en chef : Patrick Seiller, élu chargé de la communication

Réalisation et création : Denis Imbert, service communication

Secrétariat de rédaction : Estelle Moncanis

Crédits photo : Philippe Jammes, Yohann Latté, Philippe Ménard, Audrey Poilane, Fabien Tijou

Régie publicitaire : Myriam Bouchaud, Chaudefonds-sur-Layon

Impression : Setig, Beaucozè/Tirage : 3 500 exemplaires/ISSN en cours

Pour communiquer dans le prochain numéro du magazine :
communication@chalonnes-sur-loire.fr



CHALONNES-SUR-LOIRE



MÉDIATHÈQUE LE SOUVENIR DE MAI 68 AU FIL DE PAGES CHOISIES

Vendredi 25 mai, les Lectrices de l'Âtre, Andrée, Josiane, Françoise et Irène, venaient présenter à voix haute des textes consacrés à mai 1968 à la Médiathèque Ludothèque, devant une trentaine d'auditeurs captivés.

Frédéric Fajardie, Denis Tillinac, Geneviève Brisac, Thierry Jonquet, Romain Gary comptaient parmi les auteurs cités. Afin de replonger davantage l'auditoire dans l'atmosphère contestataire de l'époque tout en offrant une respiration entre chaque lecture, les musiciens Christine et Yves Bartaud ont rejoué des airs diffusés sur les ondes cette année-là. Ensuite invités à s'exprimer, les auditeurs ont pu donner leur vision des événements. Si certains avaient du mal à saisir à l'époque l'impact de ce qui était en train de se jouer, d'autres ont effectué là leur première grève, découvert l'engagement en politique, ou se sont jetés à corps perdu dans la liesse collective... Certains témoins ont aussi évoqué leur expérience face aux manifestants et à la violence des émeutes... Enfin, d'autres, avec humour, ont remercié mai 68 d'avoir fait d'eux des viticulteurs bio...

Ces échanges animés ont finalement débouché sur de grandes questions : connaît-on bien l'héritage de mai 68 ? Les femmes et les hommes se sont-ils réellement sortis de leurs conditions ? Quel est notre rôle de transmission vis-à-vis des jeunes générations ? Quelle est notre capacité aujourd'hui à réagir face à ce qui se passe dans le monde ? La Médiathèque a ainsi fait retentir les voix de gens d'ici : un temps convivial que la Médiathèque se promet de renouveler...



FOOT FÉMININ EN FÊTE

UNE RENCONTRE SUR FOND DE DÉCOUVERTES ET D'ENGAGEMENT CITOYEN

Samedi 28 avril, un rassemblement de foot féminin, dédié à toutes les licenciées et non licenciées du département âgées de 5 à 11 ans, était organisé par la commission féminine du district 49 de football, à Chalonnes-sur-Loire.

Près de cent trente joueuses ont répondu à l'appel, parmi lesquelles une trentaine de non-licenciées. Au total, trente-trois clubs étaient représentés.

En cette fin de saison et en conclusion de trois précédents rassemblements organisés dans l'année, ce rendez-vous intitulé « Foot féminin en fête » accueillait diverses animations à thèmes (rencontres et ateliers), certains sujets étant inscrits dans le Programme éducatif fédéral qui comporte six axes : santé, engagement citoyen, environnement, fair-play, règles du jeu et arbitrage, culture foot.

« Dans notre département, la fin de mixité est fixée en U12F, ce qui concerne plus de cinq-cents filles qui jouent sur les plateaux avec les garçons », note Alexandra Chiron, en charge du football féminin au

sein du district 49. C'est pourquoi la commission féminine du district « a décidé de rassembler ces jeunes filles quatre fois dans la saison lors d'animations exclusivement féminines (foot indoor en octobre et février, futsal en janvier et "Le foot féminin en fête" en avril). Nous leur proposons des animations diverses afin qu'elles se retrouvent et s'expriment dans le sport qu'elles ont choisi », souligne-t-elle.

En plus des ateliers proposés pour les joueuses sur les axes précédemment cités, les familles des participantes pouvaient découvrir sur un stand « l'environnement institutionnel du club dans lequel mon enfant évolue » ou encore répondre à un questionnaire sur tablette dans le cadre de l'action « Supporter, c'est respecter », mise en place par le district.

Enfin, diverses autres activités telles que maquillage, dessin, tennis ballon, appréhension du jeu de tête, découverte des continents et équipes nationales, ont stimulé les jeunes adeptes de football féminin.



PATRIMOINE MINIER DE LA CORNICHE ANGEVINE

QUAND L'ART REJOINT LA SCIENCE

Du 4 au 7 juin se déroulaient les Journées de « Rencontre autour du patrimoine minier de la Corniche Angevine ». Conférences, exploration des sites miniers et propositions artistiques pour un futur aménagement ont attiré un public enthousiaste.

La Corniche Angevine fait partie du bassin houiller de Basse Loire, son patrimoine géologique et paléobotanique est exceptionnel. Les plus anciennes forêts du monde de l'époque du carbonifère s'y retrouvent à l'état de fossiles.

Pour en informer le grand public, deux journées de conférences orchestrées par Christine Strullu-Derrien, paléomycologiste aux Muséums d'histoire naturelle de Paris et de Londres, étaient animées par une dizaine de chercheurs en géologie et paléobotanique : Chris Cleal du muséum de Cardiff (Royaume-Uni), José Diez, de l'université de Vigo (Espagne), Alan Spencer de l'Imperial college de Londres, Isabel Van Wareven, du Biodiversity Center de Leiden (Pays-Bas), Céline Ducassou et Fabrice Redois, géologues à Rennes et Angers. Enfin, étaient également présents Denis Demarque et Benoit Mellier, des muséums d'histoire naturelle de Nantes et Angers. Philippe Cayla, bien connu pour sa connaissance des sites miniers de Montjean, ne pouvait manquer à l'appel. Ceux-ci ont partagé leurs connaissances sous une forme vulgarisée. Lors de rencontres avec Christine Strullu-Derrien, près de trois cents élèves ont ainsi pu imaginer à quoi pouvait ressembler la forêt tropicale de notre région il y a 320 millions d'années...

Sous un ciel pluvieux, une troisième journée a attiré une cinquantaine de personnes venues explorer les sites miniers de Montjean et des Malécots, souvent inconnus du grand public.

Au total, plus de cent-vingt visiteurs ont découvert un patrimoine mis en valeur à travers une démarche artistique. En effet, huit artistes donnaient en outre à voir leurs propositions pour un futur aménagement de la chapelle Sainte Barbe des Mines, témoin de ce glorieux passé qui a marqué la région à partir du 15^e siècle jusqu'en 1964. Les travaux envisagés seront à nouveau exposés à l'office du tourisme au cours de l'été.



MICHEL BORDEREAU

NOMMÉ MAIRE HONORAIRE

Ancien maire de Chalonnes de 1995 à 2008, Michel Bordereau vient d'en être nommé maire honoraire par décision du préfet.

Le 31 mai dernier, la municipalité tenait à lui témoigner sa reconnaissance lors d'une cérémonie où étaient notamment invités tous les conseillers municipaux l'ayant accompagné lors de ses mandats.

Stella Dupont, députée ; Catherine Deroche, sénatrice ; Philippe Ménard, maire et Alain Maingot, conseiller départemental ont souligné à cette occasion le parcours riche d'engagements que fut le sien, depuis la commune de Chalonnes et son territoire jusqu'à l'échelle nationale.

Issu du milieu viticole à Faye d'Anjou et enseignant diplômé en viticulture et œnologie, il fut l'un des fondateurs de la maison familiale de Chalonnes. Ensuite élu premier adjoint au maire Gaston Bernier en 1971, à l'âge de trente-deux ans, il s'investit dans le monde associatif et assurera pendant près de vingt ans la présidence nationale des Maisons Familiales Rurales de France. Il siègera par ailleurs au Conseil économique et social (devenu CESE).

Son attachement au territoire le conduira à participer à la création du Comité d'expansion Loire Layon Aubance, devenu plus tard Pays Loire Layon Aubance, qu'il présidera, tout comme la Communauté de communes Loire-Layon sur laquelle il veillera jusqu'en 2008.

Homme de dialogue et de contact, proche de ses concitoyens, Michel Bordereau laisse aussi une image de « bâtisseur » dans une commune dont la population a augmenté de plus de mille habitants, au cours de ses deux mandats. Le travail qu'il a conduit, de 1985 à 2004, en tant que vice-président du Conseil général (départemental) en charge des routes, renforce aussi cette impression.

Devenu chevalier de la Légion d'Honneur et décoré de la croix de la valeur militaire, Michel Bordereau poursuit aujourd'hui ses engagements sur la commune à travers la conduite de l'association « À Travers Chants » et dans la Fête des Vins qu'il a dirigée pendant plus de quinze ans avant d'y assurer la fonction de président d'honneur. Un parcours exceptionnel et riche.

Jean-Claude Sancereau

PROCHAIN MAGAZINE D'OCTOBRE
SI VOUS SOUHAITEZ FAIRE PARAITRE
DES INFORMATIONS, LES ARTICLES ET
PHOTOS DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS POUR LE
5 SEPTEMBRE 2018, DERNIER DÉLAI,
À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE OU
PAR COURRIEL À L'ADRESSE
communication@chalonnes-sur-loire.fr

FÊTE DU VÉLO

À LA CONQUÊTE DE L'OUEST !

Dimanche 10 juin, un accueil des plus chaleureux était réservé à Chalonnais aux participants à la 22e Fête du vélo en Anjou. Organisé habituellement en même temps que l'opération Vélo Vintage sur la portion de Loire qui relie Angers à Saumur, cet événement basculera désormais tous les deux ans sur la portion ouest du fleuve qui relie Saint-Florent-le-Vieil à Bouchemaine.

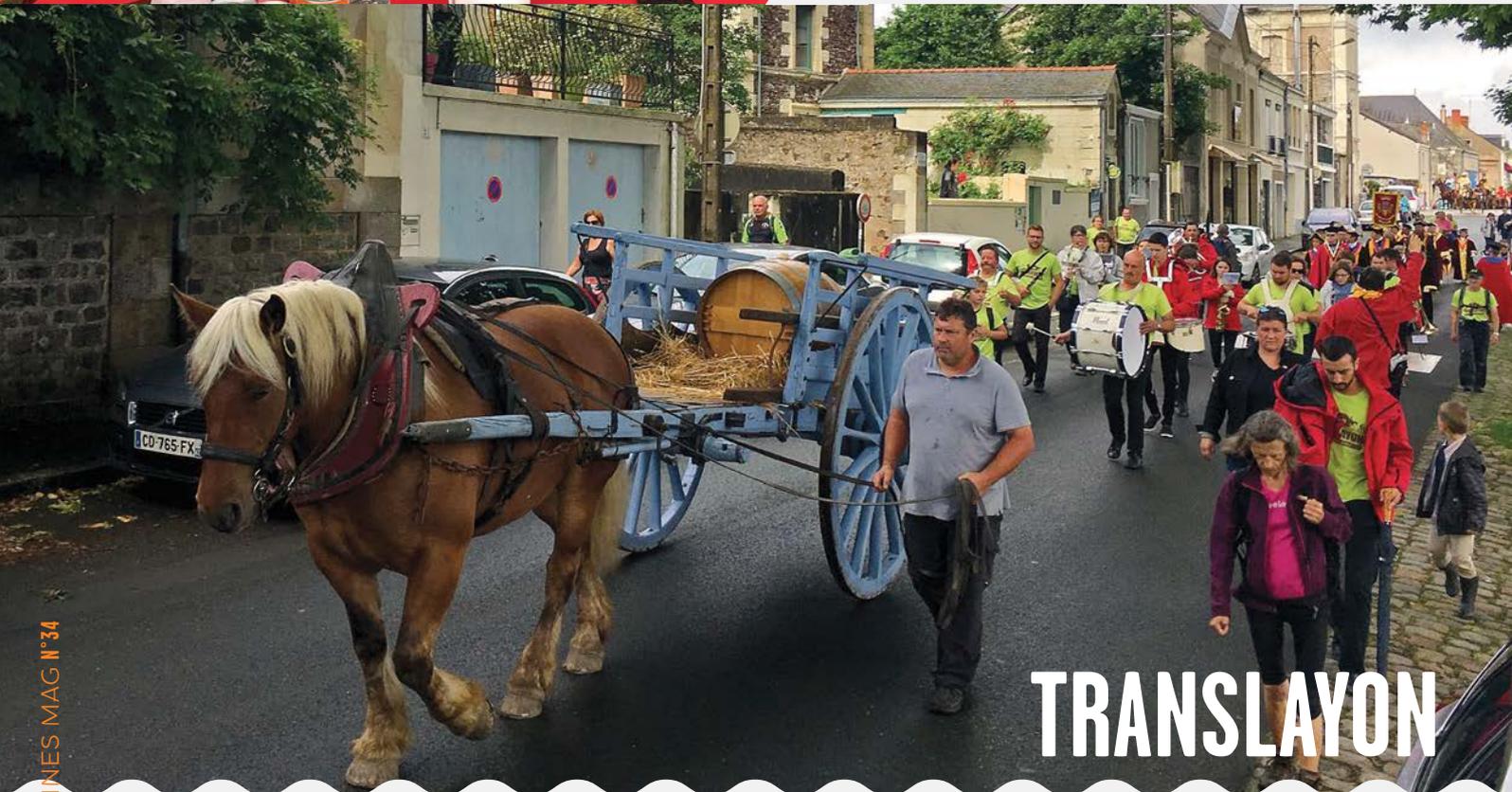
Grâce à cette alternance inaugurée pour la première fois cette année, les cyclistes ont eu la chance de savourer un accueil chalonnais sur mesure en empruntant les pistes cyclables de la Loire à vélo...

« Sur le parking situé face au café Bondu, nous avons mis en place un village où chacun pouvait se restaurer, flâner sur une exposition proposée par le club photo de Chalonnais, découvrir notre offre culturelle ou se rafraîchir aux stands de boissons tenus par la structure Jeunesse Le Spot et l'association pour Toit qui gère l'accueil de migrants ».

La Ligue contre le cancer était également présente pour faire connaître ses actions et de leur côté, les enfants pouvaient se défouler sur des structures gonflables sur le thème des pirates. « L'idée était de donner envie aux participants qui découvraient Chalonnais d'y revenir », commente Patrick Seiller, adjoint en charge de la communication.

Organisée en même temps que la Translayon, cette édition fut l'occasion pour les cyclistes de passage de suivre l'aventure de la barrique Translayon.

Un cortège costumé de trois-cents cavaliers et marcheurs a ainsi quitté le quai Gambetta pour rejoindre le village où était effectuée la mise en perce de la barrique !



TRANSLAYON

SON IMPOSANTE BARRIQUE DE COTEAUX DU LAYON A FAIT ÉTAPE À CHALONNES

Merci à tous les organisateurs et bénévoles pour cet événement réussi.

Du 7 au 10 juin se déroulait la Translayon 2018. Sur trois jours, ce sont plus de deux-cent-cinquante cavaliers et randonneurs qui ont parcouru la vallée du Layon à travers le vignoble, le long du Layon et de la Loire. Cette randonnée de découverte du patrimoine ligérien et angevin est organisée depuis dix ans en partenariat avec la Comité Départemental de la Randonnée Pédestre 49 et Equiliberté 49. La dernière boucle a été

marquée par l'arrivée de la Barrique de Coteaux du Layon sur le quai Gambetta. Cavaliers et meneurs, joyeusement déguisés pour la plupart, ont accompagné la barrique à travers les rues de la ville jusqu'au bord du Layon pour sa mise en perce. Selon Christian Michel, président d'Equiliberté 49, cent trente-six cavaliers et meneurs ont participé aux quatre jours de randonnée et aux deux défilés (Brissac et Chalonnais).

FÊTE DE LA MUSIQUE



La Ville s'est associée aux commerçants pour l'accueil de groupes de musique amateurs le 21 juin dernier.

Sept d'entre eux ont joué le jeu et une dizaine de concerts ont égayé les terrasses des cafés et restaurants de Chalonnnes. La fête fut inaugurée vers 18h30, avec une expérimentation de cabaret de chansons françaises qui a offert à l'écoute les titres des chanteurs français les plus célèbres, sous la baguette de Stéphane Delettretz et Virginie. Une soixantaine d'auditeurs était présente à l'ouverture de cette soirée, Halle des Mariniers.

Progressivement, d'autres notes ont éclaté en divers points de la ville, dévoilant les talents de formations musicales sur des registres particulièrement variés : l'Harmonie musicale chalonnaise et l'école de musique Loire Layon ont offert un panaché de styles musicaux, pendant que le pop-rock des Powerstripes, de Tof et Virginie et de Tanéga attirait son lot d'aficionados. La world electro d'Aka Tot'M et le Big band du Val d'Evre ont aussi fait vibrer le public qui sera convié, l'an prochain, à apprécier une nouvelle expérimentation à cette même occasion : un pique-nique musical aux Malpavés. L'idée semblait plaire aux familles présentes, donc à suivre !

Si vous êtes intéressés pour participer à la fête de la Musique 2019, contacter le service culturel de la ville de Chalonnnes au 06 10 11 87 42.

CHALONNES-BALLINASLOE

Du 4 au 13 mai dernier, en partenariat avec le comité de jumelage, le club Cyclos de Chalonnnes-Rochefort proposait à ses membres de relier à vélo Chalonnnes et Ballinasloe, sa ville jumelle irlandaise...

Au-delà de la performance proposée, ce concept devait offrir l'opportunité aux participants d'explorer l'Irlande en traversant des paysages particulièrement pittoresques tels le Connemara ou le Kerry...

Impulsée par un groupe d'amis cyclistes désireux de se surpasser, cette initiative a su séduire les familles et amis des adhérents qui ont volontiers participé à l'aventure. Le maire Philippe Ménard a rejoint les sportifs sur la partie irlandaise de la randonnée... avec en point d'orgue, le 8 mai dernier, une ballade en commun avec le Ballinasloe Cycling Club. Fort de l'organisation, en 2005, d'un premier Chalonnnes-Ballinasloe qui avait donné envie de renouveler l'expérience, Guy Biju, président du club Cyclos Chalonnnes-Rochefort, a été félicité pour l'organisation réussie de ce nouveau défi. L'occasion d'inviter les amateurs de vélo de Ballinasloe à venir à Chalonnnes...

EN PETITE REINE...



CONSEIL DES SAGES



CINQ NOUVEAUX MEMBRES

Le 29 juin dernier, un second conseil des sages était constitué pour accueillir cinq nouveaux membres. Cette instance de réflexion, destinée à éclairer le conseil municipal sur divers projets intéressants la ville de Chalonnnes, se réunira dès la rentrée.

Sur les quatorze membres de plus de 60 ans, dont il est constitué, cinq nouveaux entrants ont donc été invités à se présenter (profession d'origine, quartier de résidence, ancienneté dans la ville, centres d'intérêt et motivation) : Joëlle Bureau-Couesnon, Brigitte Frémondrière, Monique Macé-Derval, Christiane Zwingelstein et Jean-Michel Sauvage.

À la rentrée, après une réunion qui sera consacrée aux sujets à traiter et aux projets à venir, une présentation de la réflexion menée sera effectuée lors du conseil municipal de septembre ou octobre. Les membres du conseil des sages seront invités à se présenter à l'ensemble des élus du conseil municipal, comme cela avait été fait pour le conseil municipal d'enfants.



DÉCORÉS À LA SORBONNE,

DEUX APPRENTIS HORTICULTEURS DE LA MAISON FAMILIALE

Élèves à la Maison familiale de Chalonnes-sur-Loire, Alexia Gallard et Antonin Gérard ont obtenu le titre prestigieux de « meilleurs apprentis de France » dans la catégorie production horticole, après un difficile parcours d'épreuves.

Forts de cette honorable distinction, ils ont été accueillis à la Sorbonne le 9 avril accompagnée de leur famille ainsi que de Noël Delahaye, formateur en production horticole et William Poissonneau, directeur de la Maison familiale, pour recevoir leur médaille d'or et leur titre. Divers représentants du monde politique et personnalités étaient présents lors de ce rendez-vous : Muriel Pénicaut, ministre du Travail, Valérie Pécresse, Présidente du Conseil régional d'Ile-de-France, Philippe Etchebest, chef cuisinier, et juge dans le cadre de l'émission télévisée Top-chef...

« Ce sont des moments que l'on n'oublie pas dans un cursus scolaire, il faut profiter de cela pour avancer dans son projet professionnel et ce sera pour eux un atout indéniable lorsqu'ils frapperont à la porte d'une entreprise », précise le directeur William Poissonneau.

Pour en arriver là, il a fallu passer les épreuves départementales puis régionales, lors desquelles les jeunes sont testés sur leurs connaissances techniques et pratiques. Puis, l'ultime épreuve nationale où chacun doit réaliser son œuvre. Cette année, le thème était « Au nom de la Rose », l'objectif étant de réaliser une composition illustrant le nom d'une rose.

Alexia a choisi la variété Paul Bocuse et Antonin la variété Christophe Colomb. L'œuvre a été réalisée sur palette, avec pour consigne donnée aux candidats d'être le plus inventif possible et le plus professionnel tout en ayant une note d'originalité. Les jurys ont tranché... Bravo à nos deux lauréats.



LA GRANDE TAPISSERIE DE CHALONNES

Le projet collectif de la Grande Tapisserie de Chalonnes-sur-Loire prend forme petit à petit.

Pour rappel, ce chantier porté par l'association La Licorne consiste à proposer au public de réaliser une tapisserie de 2,40 m x 1,60 m sur le thème des ponts.

Après le choix du carton en novembre dernier, puis l'échantillonnage des couleurs et le montage de la chaîne sur un métier de basse lice, les premiers apprentis liciers ont commencé à tisser le motif dans les locaux de l'atelier de la Licorne, au premier étage du 3 bis, rue Carnot, à Chalonnes, à quelques pas du Cabinet de curiosités du Professeur Bouton.

Le 30 juin dernier, plusieurs classes de l'école Joubert venaient découvrir et expérimenter les techniques du tissage après avoir elles-mêmes participé aux premiers pas du projet en réalisant des propositions de motifs sur le thème désigné.

Tout en observant le rendu des premiers rangs tissés, les enfants ont été initiés au vocabulaire spécifique au métier de licier avant de manipuler eux-mêmes les outils appropriés...

Si vous aussi souhaitez découvrir ce projet collectif et être initiés au tissage sur métier de basse lice, grâce aux conseils éclairés de la licière et plasticienne Sandrine Pincemaille, n'hésitez pas à pousser la porte de l'atelier.

C'est gratuit, sans inscription préalable et ouvert à tous, les samedis, de 10 heures à 12h30 hors vacances scolaires. Reprise de l'atelier après les vacances d'été le samedi 15 septembre.

■ CONTACT : lalicorne49190@gmail.com – grandetapisserie.canalblog.com



LES TRAVAUX CONTINUENT DE RENOUVELER LA COMMUNE

CENTRE DES GOULIDONS

Le réaménagement des sanitaires du centre de loisirs avec douches individuelles, installation de toilettes pour handicapés et divers rangements ont été achevés pour un montant de 56 200 € TTC.

Cet investissement permettra un meilleur accueil des classes vertes et camps de vacances pour la saison estivale.

ÉCOLE JOUBERT

Étalé sur deux années scolaires, de septembre 2018 à juillet 2020, le grand projet de rénovation de l'école primaire Joubert se poursuit. Construite en 1960, cette structure nécessitait d'importants travaux notamment pour favoriser l'économie d'énergie (isolation, menuiseries, remise aux normes électriques et éclairage, chauffage par géothermie grâce à la mise en place de dix puits de 80 à 100 m de profondeur qui fourniront le chauffage des classes). L'accessibilité au site est par ailleurs revue sur son ensemble : pose d'ascenseur, aménagement des cours et des nouveaux préaux. Enfin, l'amélioration de l'acoustique et le relooking des classes sont au programme. Le coût total de cette opération atteint 1 700 000 € TTC et bénéficiera de subventions des différentes instances de l'État, estimées à hauteur de 75 %. Pour une bonne organisation du phasage de ces travaux tout en limitant les nuisances que peuvent occasionner ces derniers en

période scolaire, sur un site « occupé », des concertations avec les enseignants et le personnel de service ont été réalisées pour que les élèves ne soient pas perturbés.

BÂTIMENT DE LA MAIRIE, AU-DESSUS DU CCAS

Afin d'accueillir les bureaux de la Maison des solidarités (MDS) au-dessus de l'actuel Centre communal d'action sociale (CCAS), des travaux d'aménagement sont en cours dans la partie en contigu avec l'ascenseur, qui représente 70 m² sur les 450 m² de ce niveau. Les travaux seront terminés pour la mise en place de ce service début septembre. Coût de cette opération : 91 000 € TTC.

ANCIENS SANITAIRES DU CAMPING DES PORTES DE LA LOIRE

Surnommé la Grande Dame, les anciens sanitaires du camping de Chalennes sont destinés à être réaménagés afin de pouvoir y héberger le club de canoë-kayak situé à proximité, et de mutualiser là différents accueils associatifs ou espaces d'activités : étapes randonnées, marche nordique, club de photos et activités du camping. Vestiaires, sanitaires, salle de réunion et différents rangements seront restructurés au cours du dernier trimestre 2018, pour un coût estimatif de travaux de 115 000 € TTC.

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

HORAIRES D'ÉTÉ

Lundi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30

Mardi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30

Mercredi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30

Jeudi : 9h - 12h et 15h30 - 17h30

Vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 17h

Samedi : 10h - 12h (état civil uniquement)

Services techniques fermés les lundi et jeudi de chaque semaine

Demandes de cartes d'identité et de passeports sur rendez-vous uniquement

ATTENTION : Fermeture les samedis du 14 juillet au 18 août inclus.

SOCIAL

LA CPAM PROPOSE L'AIDE À LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (ACS)

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Maine-et-Loire rappelle aux administrés qu'un dispositif permet aux personnes dont les ressources sont faibles, mais légèrement supérieures au plafond fixé pour l'attribution d'une Couverture Maladie Universelle (CMUC), d'obtenir une aide de 100 à 550 € pour payer une complémentaire santé. L'ACS offre également d'autres avantages (pas de dépassement d'honoraires, dispense d'avance de frais). Si une grande partie de la population connaît la CMUC, l'ACS reste plus confidentielle. En France, on estime que 65 % des personnes qui sont susceptibles d'en bénéficier n'en font pas la demande. Or, l'absence de mutuelle ou un contrat peu favorable peuvent conduire à renoncer à se soigner.

PLAN CANICULE S'INSCRIRE SUR LE REGISTRE

les personnes âgées, handicapées, seules et dépendantes ont la possibilité de s'inscrire au ccas en vue d'une inscription sur un registre.

- En cas de forte chaleur, les personnes inscrites sont contactées par le CCAS.
- Pour les personnes déjà inscrites, il leur appartient de communiquer au CCAS les changements survenus après votre première inscription et vos dates d'absences (hospitalisation, départ en vacances...) dès que vous en avez connaissance.
- Toute personne parente, voisine, professionnelle peut informer d'une situation directement le CCAS.

CCAS : 4 Rue des Poilus - Tél. : 02 4174 10 82 • COURRIEL : ccas@chalennes-sur-loire.fr

UNE PIÈCE RAFFRAÎCHIE À DISPOSITION

En cas de canicule, la Résidence Soleil de Loire met à disposition une pièce climatisée de 14h à 17h30. Les personnes y trouveront, en cas de fortes chaleurs, fraîcheur, compagnie et assistance.

RÉSIDENCE SOLEIL DE LOIRE : 23 allée du Parc • TÉL. : 02 4178 23 39 • COURRIEL : residencesoleil@chalennes-sur-loire.fr

INFOS CCAS

VIVE LE CINÉMA...

À TARIF RÉDUIT !

LE CCAS DÉLIVRE UNE CARTE DE RÉDUCTION AFIN DE BÉNÉFICIER DE TARIFS RÉDUITS AU CINÉMA DE CHALONNES-SUR-LOIRE.

Elle donne droit : à une entrée à 2,50 € au détenteur de la carte de plus de 14 ans et à une entrée à 0,50 € aux enfants ou aux frères et sœurs de moins de 14 ans du détenteur de la carte.

Ces entrées sont augmentées du supplément pour les lunettes lorsque les films sont en 3D. Pour bénéficier de ces conditions avantageuses, il faut avoir un quotient familial inférieur à 600 € ou percevoir un minima social : RSA (Revenu social de solidarité), AAH (Allocation Adulte handicapé), ASS (Allocation de Solidarité spécifique).

le CCAS délivre des aides financières :

• Pour la pratique d'un sport ou d'une activité culturelle dans une association pour les enfants et jeunes de moins de 18 ans. À condition d'avoir un quotient familial inférieur à 600 €.

INFOS MSAP

NOUVELLE PERMANENCE DE LA CARSAT

DEPUIS LE 1ER AVRIL DERNIER, LA MAISON DE SERVICE AU PUBLIC (MSAP) ACCUEILLE UNE PERMANENCE DU SERVICE SOCIAL DE LA CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL (CARSAT).

Les travailleurs sociaux y accueillent les assurés du régime général qui ont des problèmes d'accès aux soins ou de reprise au travail, le lundi après-midi et jeudi matin, uniquement sur rendez-vous au 02 41 72 49 50.

Les organismes suivants assurent des permanences à la MSAP de Chalonnes-sur-Loire :

CAF Caisse d'Allocations Familiales

• **TECHNICIENS** : jeudi 9h30 à 11h30 (sauf pendant les vacances scolaires) sur rendez-vous sur caf.fr – Renseignements sur votre dossier au 08 10 25 49 30

• **TRAVAILLEUR SOCIAL** (action sociale et familiale) : mercredi et vendredi 9h à 17h sur rendez-vous au 02 41 22 38 38

CPAM Caisse Primaire d'Assurance Maladie

• **TECHNICIENS** : mardi 9h30 à 12h sur rendez-vous au 3646 ou sur ameli.fr

CLIC Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique

• Du lundi au vendredi sur rendez-vous au 02 41 80 68 13

CARSAT Retraite

• 1er et 3e Mardi de 9h à 11h30 et 13h30 à 16h sur rendez-vous au 09 71 10 39 60

Conciliateur de justice

• Mercredi de 9h à 12h sur rendez-vous au 02 41 74 10 82

Voyageurs 49 • Jeudi 13h30 à 16h30

CARSAT Service social

• Lundi 14h à 17h, jeudi 9h à 12h sur rendez-vous au 02 41 72 49 50

MDS Maison départementale de la solidarité (Assistante sociale, puéricultrice, consultation PMI, éducateur de prévention...)

du lundi au vendredi sur rendez-vous au 02 41 79 75 10

INFO MSAP Loire Layon Antenne de

Chalonnes-sur-Loire, 4 rue des Poilus • TÉL. : 02 41 74 10 82 • COURRIEL : masaploirelayon@chalonnes-sur-loire.fr



SEMAINES BLEUES DEMANDEZ LE PROGRAMME !

CELLES-CI ONT DÉBUTÉ LE 27 JUIN PAR LES OLYMPIADES INTERGÉNÉRATIONNELLES.

Ouvertes à tous, ces Olympiades ont accueillis grands-parents, petits-enfants, seuls de plus de 60 ans, et enfants du centre de Loisirs dans la salle du Layon pour se mesurer lors de jeux et défis... et surtout bien rigoler !

LE 2 JUIN, UN TOUR D'HORIZON GUSTATIF LORS DU TRADITIONNEL PIQUE-NIQUE

86 personnes et une vingtaine de bénévoles et de salariés participaient début juin au pique-nique de la résidence.

Mise en place pour la première fois en 2006, ce rendez-vous de fin d'année est devenu un véritable temps fort pour la résidence, qui propose là à chaque fois une rétrospective sur une année faite de rencontres, de découvertes.

Au-delà d'un repas partagé avec les familles et les proches, il s'agissait cette année d'un « pique-nique du monde » à travers un menu fait d'orient(s) et d'occident : nems, taboulé, tian de légumes et brochette de poulet mariné aux épices, tiramisù. De quoi alimenter à pleines dents l'opération : « L'appétit vient à Chalonnes ». Après ce tour d'horizon gustatif, un retour sur la terre angevine était opéré avec les danseurs de la Sabotière.

MARCHE SOLIDAIRE

dimanche 30 septembre à partir de 14 heures, ouvert à tous les habitants, petits et grands, valides ou non, cette marche solidaire a pour but d'être intergénérationnelle et conviviale.

Trois types de circuits sont proposés afin de permettre à chaque participant de réaliser cette marche selon ses envies ou selon son degré d'autonomie :

- Départ à 14h à la Deniserie durée 1h30, 2h. => environ 5 km
- Départ à 15h de la Résidence soleil de Loire => environ 1,2 km
- Départ à 15h de l'EHPAD => environ 1,2 kms

À 16h au parc de la Deniserie (en cas de mauvais temps, repli Halle des marins) : temps festif et convivial autour d'un goûter musical. Appel aux bénévoles qui souhaitent aider les personnes moins valides à participer à cette marche.

■ INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENT : CCAS – 4 rue des Poilus – du lundi au vendredi de 9h à 12h et le lundi, mardi et jeudi de 14h à 17h, fermé le mercredi et vendredi après-midi.



SOLEIL DE LOIRE : UNE NOUVELLE ÉQUIPE AU SERVICE DES RÉSIDENTS

SUITE À L'ÉLECTION DE NOUVEAUX MEMBRES AU COMITÉ DES RÉSIDENTS, LA RÉSIDENCE SOLEIL DE LOIRE VOIT REDYNAMISER UNE ÉQUIPE QUI SOUHAITE METTRE LE TURBO À SES PROJETS ET ACTIONS!

Déjà très impliqués dans la vie de la résidence et sur la commune, ces « *petits nouveaux* » sont sortis des urnes lors d'une élection qui a une nouvelle fois démontré l'utilité et l'efficacité de cette instance : sur les onze candidatures émises, huit ont été retenues après une participation de 70 % des résidents au vote. À peine installées, les nouvelles recrues ont redonné de l'élan au comité qui a lancé deux chantiers : « *Comment améliorer la communication et le contact auprès des résidents ?* », et « *Comment agir en tant que bénévole dans le respect de la personne ?* ».

À parier que les débats et réflexions seront riches ! Outil de conseil auprès de la direction et du conseil d'administration du CCAS, le comité de résidents doit être à l'écoute des besoins de tous les résidents. Il fait des propositions d'actions, de sorties, il soumet des avis sur l'amélioration de l'habitat, des espaces verts entre autres... À titre d'exemple, il est présent dans l'organisation des Semaines bleues : rencontres intergénérationnelles, marche solidaire, mise en place d'actions de prévention santé : conférence sur le « *Bien vieillir chez soi* », découverte des méthodes de relaxation.

AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Le maintien de l'autonomie pour un « bien vieillir ».

Avec l'aide financière de l'État et du Département, la résidence-autonomie s'est associée à de multiples partenaires pour réaliser des actions de prévention ouvertes à toutes les personnes de plus de 60 ans. Parmi les partenaires en question, le comité des Semaines bleues, le CCAS, l'Association des Retraités Chalonnais et d'autres résidences-autonomie ont mis la main à la pâte pour favoriser le maintien de l'autonomie des personnes âgées.



Pour rappel, la commune compte près de 1700 personnes de plus de 60 ans, soit 25 % de la population chalonnaise. Le territoire de la Communauté de Communes en compte lui 15000.

AU PROGRAMME DES ACTIVITÉS

De la relaxation par le yoga et la sophrologie...

Comment trouver des alternatives aux médicaments pour soulager ses angoisses, son stress, aider à s'endormir ? En participant à des séances de découverte de relaxation comme le yoga et la sophrologie.

Bien manger et bouger pour garder la forme après 60 ans, conférence, dégustations et activités physiques.

Parce que la dénutrition est une cause d'hospitalisation de la personne âgée, le comité des résidents propose aussi de découvrir comment maintenir un équilibre alimentaire et continuer à manger avec plaisir.

Une conférence sur l'alimentation intuiti-

lée « *Manger-Bouger pour garder la forme après 60 ans !* » a été proposée le mercredi 6 juin en partenariat avec l'association REM-MEDIA et Sports pour Tous. À cette occasion, un goûter-dégustation a eu pour objectif de découvrir les recettes spécifiques pour personne ayant des maladies liées au métabolisme : diabétique, etc.. Tout en conservant le plaisir et les saveurs!

Un challenge entre cuisiniers des résidences-autonomie de Montjean-sur-Loire, La Pommeraye et Chalennes a été relevé pour tester les meilleures recettes sans graisse, sans sel, sans sucre ou à texture modifiée... Une gastronomie innovante qui contribue à garder le sourire!

Enfin, pour encourager l'activité physique des personnes âgées, diverses découvertes pour s'amuser seront accessibles une fois par mois le jeudi matin de juillet à janvier : tir à l'arc, badminton, sarbacane...

■ POUR CONNAÎTRE PLUS EN DÉTAIL LE PROGRAMME OU POUR S'INSCRIRE À DES ACTIVITÉS : Résidence « Soleil de Loire » : 23, allée du Parc - 49 290 Chalennes-sur-Loire, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h



AUX GOULIDONS, LES FUTURES CLASSES DÉCOUVERTES VONT SENSIBILISER LES ENFANTS À L'ENVIRONNEMENT

Site de loisirs communal proposant de multiples activités, le centre des Goulidons est actuellement en réflexion avec divers partenaires autour d'un projet d'accueil de classes de découvertes, bientôt finalisé.

Le centre de loisirs des Goulidons est bien connu pour l'accueil de loisirs qu'il propose pour les enfants le mercredi et pendant les vacances scolaires, ainsi que pour l'accueil de groupes en gîte, visant les randonneurs à vélo ou à pied, en plus de la location de salles et de dortoirs aux particuliers.

Jusqu'en 2005, un accueil de classes de découvertes était en parallèle proposé en partenariat avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE). Mais depuis la fin de l'année 2016, le centre a soulevé la nécessité de repenser cet accueil : «*La vétusté des douches ne permettait plus d'accueillir des classes, un nouveau projet d'accueil sera donc bientôt finalisé, un groupe projet y travaille en lien avec l'Éducation Nationale et une partie des enseignants de Chalonnes*», commente Marie-Claire Hergué, responsable de la structure.

Des travaux dans les douches ont ainsi été réalisés de janvier à mars 2018. Des élus, des agents de la ville et un partenaire du CPIE, qui constituent le comité de pilotage, ont entamé une réflexion sur les enjeux et les objectifs d'une telle structure à Chalonnes-sur-Loire.

«*Le projet est axé autour de l'environnement avec des thématiques abordées de façons transversales, des liens avec la culture, les nouvelles technologies, l'histoire et les paysages seront mis en place*», ajoute Marie-Claire Hergué. «*Cette redéfinition doit permettre de relancer l'activité "classes" au centre des Goulidons, dynamiser un réseau de partenaires, et valoriser le patrimoine local, la volonté des élus étant de sensibiliser les enfants à l'environnement*».

Quatre thématiques de séjours alléchantes !

Les thématiques des séjours proposés seront les suivantes : la nature source d'inspiration (lien nature-culture avec une approche sonore) ; la Loire (découverte du patrimoine ligérien) ; Nature 2.0 (nature et nouvelles technologies) ; les paysages et leurs évolutions (approches paysagères du territoire, rencontres avec des professionnels : un agriculteur et un viticulteur).

Une journée test a été proposée en juin 2018 pour six classes des écoles Joubert et Saint Joseph.

En plus du CPIE, d'autres partenaires se sont associés au projet : Terre et Loire (Rochefort-sur-Loire), Cap Loire (Montjean-sur-Loire) ; les Chalandonnes (Chalonnes-sur-Loire) ; Nat'explorers (association constituée deux jeunes biologistes explorateurs et entrepreneurs).





FAITES DES JARDINS PARTAGÉS

SOLIDARITÉ ET LIEN SOCIAL À TRAVERS DES « CULTURES » RESPECTUEUSES

Le 2 juin, le quai Gambetta était le théâtre d'ateliers verdoyants, échanges de plants, de graines et astuces de jardiniers, entre lesquels naissaient de temps à autre des œuvres artistiques éphémères...

Fruits d'une complicité entre l'association Bo'SEL, les Zinc' en Chemillois, la municipalité et le Tintamarre, les jardins partagés sont en passe de fourmiller à Chalennes.

Confection de bombes à graines, création d'œuvres à partir de produits naturels ou pyrogravure pour réaliser des panneaux détaillant le contenu de bacs à cultures... C'est tout un brouhaha autour du végétal qui animait, le 2 juin, le quai Gambetta, autour de la construction de bacs à culture ensuite installés dans le quartier du Marais, à Chalennes. Les germes de cette manifestation ont poussé il y a déjà longtemps, en 2010...

Un premier jardin partagé en 2010...

Les germes de cette manifestation ont poussé il y a déjà longtemps, en 2010... Le Système d'Échange Local (SEL) de Chalennes avait alors lancé — à travers son association Bo'SEL — un premier projet de jardin partagé avec le Foyer Soleil rebaptisé depuis résidence Soleil de Loire. Ce concept entrainait à point dans l'esprit de l'association : permettre des échanges de biens, services et savoirs sans rémunération en monnaie traditionnelle, dans un esprit de communauté destiné à créer de la solidarité. L'objectif du « jardin partagé » est en effet de réunir les habitants d'un même quartier autour d'une parcelle, en invitant chacun à produire et consommer local. En parallèle, cela permet de rendre productifs des espaces pour lutter contre l'exclusion et de transmettre ou retrouver des pratiques de culture respectueuses de l'environnement.

Devant le succès rencontré, Bo'SEL réitère l'opération à la Maison des associations,

d'abord en installant des bacs, puis face au logement d'accueil d'urgence situé à proximité... en cultivant une parcelle devenue objet d'expérimentation en permaculture.

Avec les Zinc' en Chemillois, c'est l'étincelle !

Il ne manquait plus qu'une étincelle pour qu'un grand feu ne prenne... En 2018, Bo'SEL rencontre les Zinc' en Chemillois, mouvement citoyen « incroyables comestibles » (www.incroyablescomestibles.csc49.fr), soutenu par la municipalité de Chalennes. Ce mouvement a développé sur Chemillé de multiples installations en partenariat avec la ville, le lycée, l'hôpital, le centre social, la structure jeunesse de la ville et de nombreux habitants. Chaque samedi en hiver, les bénévoles se retrouvent pour fabriquer ou rénover des bacs de culture. Le reste du temps, ils échangent plants et graines, partagent leur expérience, cultivent et en profitent pour vivre ensemble des moments conviviaux. Ainsi la ville s'est elle transformée peu à peu et ce n'est qu'un début...

Charte et projet de convention sur le feu...

Avec son thème « L'appétit vient à Chalennes », 2018 constituait le moment idéal pour que la ville renforce et officialise son soutien à l'opération : « *La démarche rentre tout à fait dans les axes politiques de l'équipe municipale : échange, partage et solidarité, respect de l'environnement, convivialité et création de liens, en particulier de liens intergénérationnels* » indiquent Nathalie Cante et Jacques Chazot, élus en charge du dossier. Si la mairie encourage déjà depuis 2010 cette opération, « *il est important pour elle de renforcer cet appui en l'officialisant : le fait de déléguer l'exploitation de l'espace public au plus*

grand nombre, le soutien aux projets d'habitants au sein des quartiers... tout cela doit se faire en concertation avec les services municipaux et en particulier les espaces verts. Nous sommes en phase de finaliser une charte et un projet de convention qui permettront de donner un cadre à ces projets. Déjà, des habitants sont partants pour expérimenter l'opération dans le quartier du Marais. D'autres les rejoindront ».

Toute initiative est la bienvenue...

Les jardins partagés peuvent revêtir de nombreuses formes et chacun peut en être à l'initiative... Qu'il s'agisse de jardins collectifs (espaces entretenus par un groupe d'habitants et ouverts à ces derniers) ou de jardins partagés (espaces cultivés et ouverts à tous, sur le principe des « Incroyables Comestibles »), ils peuvent être installés sur des parcelles privées ou publiques, dans l'objectif d'y cultiver fleurs, légumes, plantes aromatiques ou d'y entretenir des arbres et fruitiers déjà implantés. Chacun est libre d'y installer des ruches, des hôtels à insectes, d'y tester de nouveaux types de culture... Toute initiative peut être prise par un(e) habitant(e), des groupes déjà formés ou des structures telles que les écoles, collèges, l'EHPAD... En somme, et là est l'essentiel : tous les projets sont les bienvenus ! Il suffit de contacter l'association Bo'SEL (seldechalennes@gmail.com) ou l'Espace de Vie sociale Le Tintamarre situé quai Gambetta) qui vous donneront la marche à suivre pour bénéficier de l'aide au lancement de votre projet.

■ RENSEIGNEMENTS : seldechalennes@gmail.com des informations sur les activités de l'Association Bo'Sel sont consultable sur <http://lebosel.wixsite.com/bosel> et sur les activités des Zinc' en Chemillois sur <http://www.incroyablescomestibles.csc49.fr>



DU MÉTAL ... AU VERRE

ESPACE DE CRÉATION AUTOUR DE LA MATIÈRE

Cet atelier boutique située 3 rue Nationale, réunit les talents de deux associés : Erika Lemasson, vitrailliste, et Kallan Mounes, ferronnier.

Elle y présente le travail de son atelier du Marais, créé à l'origine dans le sud Vendée, où elle est restée huit ans, réalisant là des commandes pour des Communautés de communes vendéennes et des particuliers. Cherchant à s'installer sur Chalonnes, Erika a trouvé l'espace lui permettant conjointement d'effectuer de la vente, de poursuivre des commandes et d'organiser des stages hebdomadaire de vitrail le mercredi après-midi pour les enfants et les jeudis pour les adultes pour réaliser un projet personnel.

De son côté, Kallan Kréation façonne aussi bien de petits bijoux conçus à partir d'une base métal... que des luminaires, du mobilier ou des vérandas..., au rythme de créations personnelles ou commandes.

Erika et Kallan souhaiteraient accueillir d'autres artisans pour des expositions temporaires dans leur atelier boutique... Une envie qui ne saurait tarder à prendre forme...!

■ CONTACTS : 3, rue Nationale, 49290 Chalonnes-sur-Loire
TÉL. : Vitraildumarais : 06 08 02 90 14 – Kallan Kréation : 06 61 12 11 96



GAËL ET EUGÉNIE

NOUVEAUX GÉRANTS DU CAFÉ DES HALLES

Repris le 12 mars dernier par Gaël et Eugénie Pruleau, après le départ de leurs très estimés prédécesseurs Stéphane et Myriam, le Café des Halles fait peau neuve !

C'est là la suite logique d'une aventure qui a donné des ailes à ce nouveau couple de repreneurs qui n'attendait qu'une étincelle pour changer de vie professionnelle. C'est en s'y arrêtant un matin pour prendre un café, sur la route de son travail, qu'Eugénie, en pleine réflexion sur une éventuelle reconversion professionnelle, se voit proposer les clés de l'établissement par Stéphane, à la recherche de personnes motivées pour reprendre le café.

Ni une, ni deux, rendez-vous est pris le soir même pour une visite complète des lieux dont ils souhaitent garder l'esprit convivial et familial. Avec une nouvelle décoration sur le thème du « Vieux Chalonnes » en collaboration avec uniquement des entreprises locales.

Le nouveau couple accueille désormais une clientèle fidèle aux côtés de Laurence, serveuse toujours présente après ce quatrième changement de propriétaire. Gaël et Eugénie tiennent à remercier les Chalonnois pour leur accueil chaleureux et leur aide dans les premiers pas pour ce nouveau métier et dans ce lieu tant apprécié.

■ CONTACTS : 16-18 place des Halles, 49290 Chalonnes-sur-Loire
TÉL. : 02 41 78 06 57



EDWIGE PLÉ

PSYCHOPÉDAGOGUE... POSITIVE !

Installée depuis début avril à Chalonnes, Edwige Plé s'est nourrie de ses expériences d'ancienne enseignante et directrice d'école primaire pour une reconversion en psychopédagogue.

Se sentant à l'étroit dans sa classe et impuissante face aux difficultés endurées par les enfants, elle démissionne de l'Éducation nationale et se lance dans un parcours de formation intitulé « Accompagnement de la Transition éducative ». C'est là qu'elle questionne les modèles éducatifs et déploie des outils pour échanger avec les familles et les enseignants autour des besoins de l'enfant. Qu'il s'agisse de maltraitance scolaire, familiale ou individuelle (comme dans le cas de l'anorexie), les familles et éducateurs ne savent jamais vers qui se tourner pour résoudre les difficultés qui se présentent. Edwige Plé se donne pour mission d'établir le bon diagnostic et de conduire son interlocuteur vers le bon spécialiste.

En dehors de son cabinet, elle a cofondé l'association « Dessine-moi une étincelle » avec Estelle Ravon qui est formée de professionnels dynamiques, mettant leurs compétences au service des enfants, adolescents, parents et enseignants pour une scolarité heureuse.

■ CONTACTS : 38 rue Saint-Maurille, 49290 Chalonnes-sur-Loire
TÉL. : 07 57 50 44 75 - COURRIEL : contact@dessinemoi1etincelle.fr

EN CENTRE-VILLE, UN STATIONNEMENT PLUS FLUIDE GRÂCE AUX ZONES BLEUES

En juillet 2017, plusieurs zones bleues fleurissaient en centre-ville dans l'objectif de fluidifier un stationnement qui semblait de plus en plus faire défaut en ville. Pari réussi : habitants et commerçants dressent un bilan satisfaisant.

Après concertation, l'an passé entre le groupement des commerçants et la municipalité, un stationnement gratuit, avec disque homologué, et limité à deux heures a ainsi été instauré en divers points du centre-ville. Ces disques sont offerts en Mairie et dans vos commerces préférés.

À ce jour sont accessibles un certain nombre de places : une vingtaine de part et d'autre de la place de l'Hôtel de Ville, une quinzaine entre le bar des Voyageurs et l'école primaire Saint-Joseph située plus haut, ainsi qu'une vingtaine autour des Halles. Les rues Félix Faure et du Vieux-Pont en accueillent elles aussi.

Signalée par voie de presse, par le bulletin municipal et via le site internet de la ville environ trois semaines en amont, la mise en place de ces zones bleues a été accompagnée de la mise à disposition de disques en mairie, à l'Office du tourisme et dans les commerces.

« Au départ, la police municipale a dû procéder à de nombreuses verbalisations, car les usagers n'étaient pas habitués. Maintenant, c'est en pente descendante et les gens se sont dans l'ensemble bien accoutumés à cette nouvelle réglementation », commente Régis Bompas, policier municipal. Si le montant des amendes était de 17 € pour la non-imposition du disque ou un dépassement du temps autorisé, il est désormais de 35 € depuis le 1er janvier 2018. « Ce n'est pas la commune qui décide de ce montant ni le perçoit, mais l'État, via le centre de contrôle de Rennes », rappelle-t-il.

Monique Baudouin, présidente du groupement des commerçants, rappelle de son côté que cette réglementation a été proposée « après constat de l'existence de voitures ventouses qui restaient stationnées à la journée en ville » et après diverses études en concertation avec la municipalité. Indiquées par des panneaux de signalisation et un marquage bleu au sol, ces places sont un appel à la civilité pour les particuliers, riverains et commerçants « qui sont invités à laisser la place à la clientèle ».

Inscrites au Code de la route depuis 2008, les « zones 30 » se sont considérablement développées en dix ans sur le territoire national. La commune a décidé de contribuer au développement de ces zones en inscrivant la création de diverses sections de ralentissement au programme du mandat.

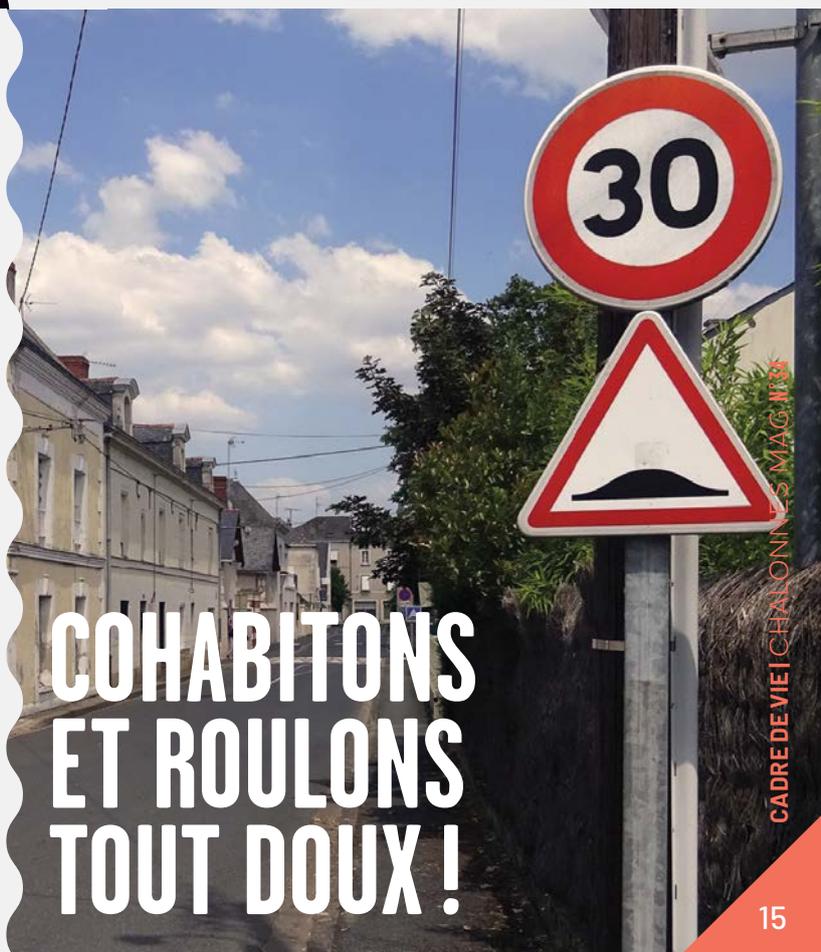
Le principe posé par de nombreuses villes (Angers, Nantes, Paris, etc.) est de généraliser la vitesse maximale à 30 km/h sur leur agglomération. Cette vitesse devenant la règle, les voies à 50 km/h seront l'exception. Cette mesure vise à favoriser la cohabitation entre les différents usagers de l'espace public (automobiles, vélos, piétons, personnes à mobilité réduite) et à diminuer sensiblement la gravité des accidents corporels.

Cette réglementation a ainsi déjà été appliquée à Chalonnes sur des secteurs réputés plus à risques, tels les abords des écoles (rue des Rouleaux, rue des Sables, collège Saint-Exupéry).

L'extension de cette mesure destinée à apaiser la circulation est prévue à terme sur la totalité des parties agglomérées de la commune, à l'exception de l'ensemble des voies départementales et les avenues de la Gare, Couperie et Gaignard.

Cette mesure offre l'avantage pour les vélos de pouvoir rouler à double sens dans les rues à sens unique.

Outre la signalisation réglementaire, des mesures d'accompagnement seront mises en place suivant les sites pour favoriser le changement de comportement des automobilistes.



COHABITONS ET ROULONS TOUT DOUX !

ANIMATIONS ESTIVALE

• **1 mardi, 1 jeudi 1 vigneron du 3 juillet au 30 août** : chaque mardi devant les halles sur le marché de Chalonnes-sur-Loire et chaque jeudi sur la terrasse de l'Office de Tourisme lors du marché de Brissac, découvrez et dégustez les vins d'un vigneron du Layon ou de l'Aubance. Rencontrez le vigneron qui vous fera partager sa passion des vins autour d'une dégustation de ses cuvées. Profitez-en pour demander des informations locales et estivales (animations, cartes des randonnées...), l'Office de Tourisme a lui aussi un stand à ses côtés !

• **Échappées viticoles sur le Gabarot** : dégustations de vins et animations sur le Gabarot, bateau de Loire à quai, les 13 et 27 juillet et les 03 et 17 août. Quai Gambetta à Chalonnes-sur-Loire à 18h30. Sur réservation auprès de l'Office de Tourisme.

• **Vignes Vins Randos - Rando Coteaux de l'Aubance/Anjou-Villages Brissac, le 2 septembre aux Garennes sur Loire (Juigné-sur-Loire)** : une randonnée savoureuse pour découvrir les vins, les vignerons et les paysages de l'Aubance ! Départs 8h30/10h30. Réservation obligatoire sur www.vvr-valdeloire.fr

EXPOSITIONS

• **Du 02 au 31 juillet** :

peinture de Léone Delaunay

• **Août** : peinture à l'huile de style figuratif réalisée aux couteaux d'Anne-Marie LUCAS

• **Septembre** :

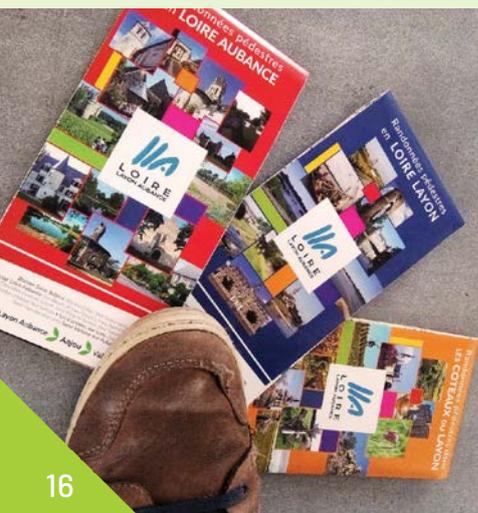
exposition du club photo de Chalonnes

• **1er au 31 octobre** : carnets de voyage dans le cadre du festival 360° à l'Ouest (du 12 au 21 octobre). Samedi 13 octobre : permanence de l'artiste le matin.

• **1er au 15 novembre** : exposition d'œuvres en lien avec le week-end artistique organisé à Chalonnes les 17 et 18 novembre.

Retrouvez tout l'agenda des animations en Loire Layon Aubance sur : www.loire-layon-aubance-tourisme.com.

Et pour ne rien manquer, inscrivez-vous à la newsletter « Cette semaine en Loire Layon Aubance » en vous inscrivant sur notre site internet ou en nous communiquant votre adresse e-mail.



TOPETTE!

L'OFFICE DE TOURISME REPART SUR LES ROUTES DE LOIRE LAYON AUBANCE À LA RENCONTRE DES TOURISTES ET HABITANTS AVEC LA VOITURE ÉLECTRIQUE !

Maude et Zoé seront présentes sur toute la saison estivale pour vous conseiller, vous orienter et vous donner beaucoup d'idées pour vous divertir.

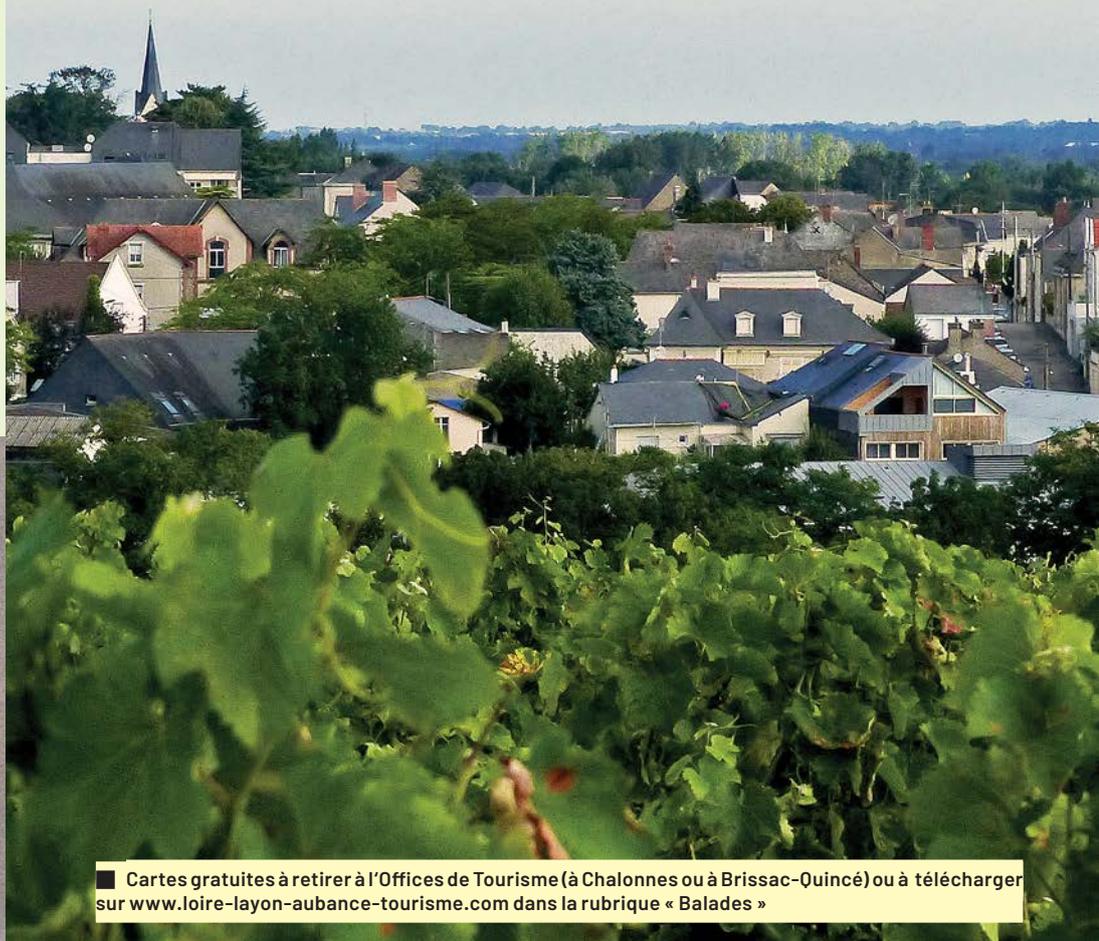


DES VIGNES À LA LOIRE

TROIS NOUVELLES CARTES DE RANDONNÉES

Présentant tous les circuits pédestres balisés disponibles sur les périmètres Loire Aubance, Loire Layon et Coteaux du Layon, trois nouvelles cartes de randonnées sont à disposition à l'Offices de Tourisme (à Chalonnes et à Brissac-Quincé).

Il y en a pour tous les goûts et pour tous les niveaux ! À travers elles, les marcheurs peuvent localiser les sites d'intérêt le long des parcours grâce aux pictogrammes (châteaux, moulins, points de vue remarquables, cabanes de vigne...), ainsi que les aires de pique-nique.



Cartes gratuites à retirer à l'Offices de Tourisme (à Chalonnes ou à Brissac-Quincé) ou à télécharger sur www.loire-layon-aubance-tourisme.com dans la rubrique « Balades »



PROCHAINES JOURNÉES DU PATRIMOINE

GRAINERIE, CABINET DE CURIOSITÉ ET AUTRES DÉTOURS À NE PAS MANQUER !

Le samedi 15 et dimanche 16 septembre prochains, Chalonnes-sur-Loire accueillera les visiteurs des Journées du patrimoine 2018.

Les lieux suivants seront ouverts au public :

- Visite commentée du quartier Saint-Maurille incluant un passage à l'école du Petit Prince où sera exposé l'Opus de l'artiste Mosca de Selva (mosaïques représentant les quatre éléments [eau-terre-air-feu]). Départ samedi à 9h30 et 15h30 et dimanche à 9h30, devant l'office du tourisme.
- Visite exceptionnelle, avant transformation de l'ancienne grainerie Jouffray, 4 rue du Lion d'or, encadrée par petits groupes. Horaires indiqués sur la porte. Déconseillé aux enfants pour des raisons de sécurité. Non-accessibilité pour les personnes âgées ou à mobilité réduite (escaliers raides).
- Cabinet de curiosité, 3 bis rue Carnot (dernières visites avant fermeture).
- Chapelle Sainte-Barbe-les-Mines, route de la Corniche angevine avec exposition sur l'histoire des mines de charbon. Samedi et dimanche, de 10 heures à 12h30 et de 15 heures à 19 heures.
- Concert gratuit de musique sacrée italienne par l'ensemble Gioco Vocale (chœur à 12 voix, direction : Olivier Chapelais, orgue : Gaëlle Coulon) invité par l'Académie de Loire, qui interprétera « L'homme armé », pièce de Giacomo Carissimi (baroque 17^e) suivi d'une autre pièce d'Alessandro Scarlatti, dimanche à 19 heures, en l'église Notre-Dame.

■ INFOS au 02 4178 06 14 ou au 06 28 93 62 59.

Horizon(s) 2018 PROGRAMME

19 JUILLET À 21 H

**SHERLOCK HOLMES,
SON DERNIER COUP D'ARCHET**
SOCIÉTÉ LE RIVAGE

Sherlock Holmes, son dernier coup d'archet, est un récit forain musical, noir, vif, intense, drôle et improvisé par Nicolas TURON, Fabrice BEZ, quelques costumes et... Vous.

26 JUILLET À 21 H

**ATTIFA DE YAMBOLÉ (DUO BILINGUE
FRANÇAIS/LANGUE DES SIGNES).**
SQUARE LA GARE

En première partie, vers 19h, pique-nique à partager avec les habitants du quartier, avec une vue imprenable sur le plan d'eau !

16 AOÛT À 21H

JE NE SUIS PAS VENUE SEULE
PORT GAROU, QUAI GAMBETTA

Une galerie de portraits de femmes, qu'on visite comme on remonte le temps, les générations, guettant des ressemblances, cherchant ce qui fait le fil de l'hérédité, de la filiation, de l'histoire en marche...

24,25 ET 29 AOÛT

FÊTE DES QUAIS

Voir programme...

RETOUR SUR TOUTE UNE AVENTURE TÉMOIGNAGE RECUEILLI AUPRÈS DE LA FAMILLE DEMEYER

«Après la soupe de quartier, Floriane nous a initiés à la "véritable pizza margarita de la nonna". Ce fut un grand moment de partage enfariné au tintamarre. Cette simplicité à partager un moment culinaire nous a incités à participer à l'atelier Gnocchi. Encore une fois, nous avons les mains dans la farine, et surtout, on s'est régalé avec des amis, des voisins, des personnes qu'on avait déjà croisées dans Chalonnnes, et d'autres qu'on avait jamais vues. Mais on a une faiblesse aussi pour les moments partagés lors du "off" car nous avons eu la chance d'accueillir Floriane et sa famille à la maison. Les enfants se sont surpassés en inventions culinaires pour rester dans le thème, et la semaine fut gourmande et festive.»

Le service culturel salue l'enthousiasme et l'ouverture des Chalonnais autour de ce projet intime, où la rencontre artiste et habitant est privilégiée.

CUCINE(S) LAB

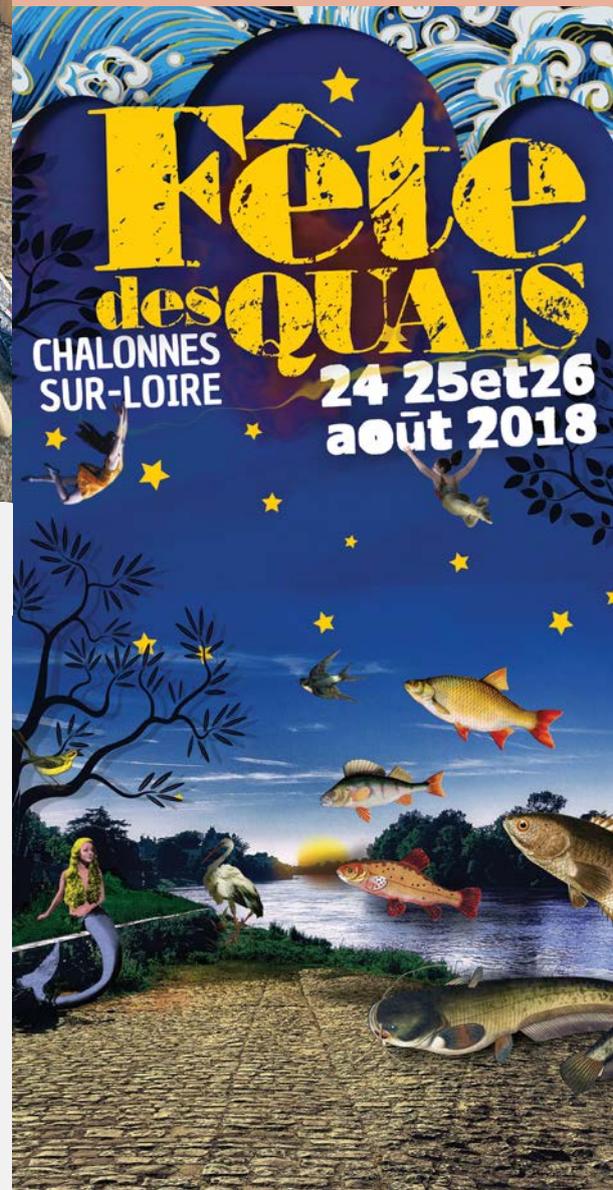
UNE RÉSIDENCE POUR LES PALAIS ALLÉCHÉS DE SAVEURS !

Avec Floriane Facchini, son équipe, et le Centre National des Arts de la Rue, La Paperie, le mois de juillet s'est décliné au rythme de moments savourés dans les cuisines chalonnaises aux fourneaux, sur la Loire en compagnie des Chalandoux, ou encore à la pêche avec Christian Ossey...

L'équipe artistique peaufine joyeusement la présentation finale de portraits, photos, vidéos, sonores qui aura lieu le 24 août en ouverture de la Fête des Quais.

Ce jour-là, la cuisine mobile Cucine Lab Chalonnnes s'installera au bord du fleuve et chacun aura le plaisir à partir de 17h de se joindre à l'équipe pour préparer un repas avec une cuisinière émérite !

Le public prendra ensuite place à une « Grande Tablee » à partir de 21h. Après un apéritif offert, un repas partagé (5 € sur réservation au 06 10 11 87 42), les convives découvriront après des mois de suspense les portraits culinaires de Chalonnnes au pied de la tour Saint-Pierre, dans une ambiance cinéma en plein air.





ZOOM SUR UN CINÉMA QUI A LA BOBINE!

Le fonctionnement du cinéma, repris en 2014 par la municipalité et un groupe de cinéphiles, est aujourd'hui structuré avec le recrutement d'un régisseur et la mise en place d'un comité de gestion piloté par le service culturel et une équipe de bénévoles.

Désormais, plusieurs commissions tirent les fils de sa gestion quotidienne : animation et développement, communication, programmation, projection et caisse. Actuellement quarante bénévoles assurent le fonctionnement du cinéma avec des séances de projection tous les jours de la semaine. « Dans le choix des films diffusés, notre objectif est de tenir compte de la diversité du public et de maintenir notre classement Arts et essai », notent René et Sylvie Lefort, référents de commissions.

Voici quelques statistiques montrant la vitalité du cinéma :

- 11 000 spectateurs par an sur 2015, 2016, 2017
- 7 500 spectateurs pour les six premiers mois de 2018
- 177 films diffusés en 2017, dont 85 d'arts et essais
- 356 séances en 2017, soit une séance par jour avec une permanence de trois bénévoles à chaque séance.
- Répartition des films en 2017 : 17 thrillers, 21 animations, 4 aventures, 52 comédies, 8 documentaires, 63 drames, 12 fantastiques

La porte du cinéma est toujours ouverte pour de nouveaux bénévoles. Pour cela, il suffit aux intéressés de contacter le service culturel de la mairie.

Avec la période estivale qui arrive, le cinéma va prendre ses quartiers d'été et sera fermé du 25 juillet au 15 août pour laisser place aux nombreuses animations d'été culturelles, associatives et sportives.

■ **CONTACTS** : rue Félix Faure, 49290 Chalonnes-sur-Loire
TÉL. : 02 41 78 29 67 – **FACEBOOK** : <https://www.facebook.com/espacecine49290>

Avec les beaux jours et la réouverture de la piscine, la centaine de nageurs du COS natation a repris avec entrain une intense activité sportive !

Affilié à la fédération française de natation (FFN), ce club fait partie de la catégorie club d'été. « Cela signifie que nos nageurs s'entraînent essentiellement l'été et pratiquent les compétitions exclusivement sur juin, juillet et août », explique Delphine Boisdrion, présidente de club depuis deux ans. « L'hiver, un déplacement en car est assuré vers la piscine de Chemillé, pour permettre de maintenir l'activité du club toute l'année. La césure a ainsi lieu en septembre et octobre ».

Quatre groupes y poursuivent des objectifs distincts. L'école de natation enseigne quatre nages et le plongeon, avec tests pour accéder au niveau compétition. Les nageurs du groupe Compétition évoluent au niveau régional et national. L'été dernier, douze d'entre eux ont ainsi été sélectionnés pour intégrer l'équipe Pays de la Loire pour la Coupe de France sur un effectif total de trente-deux nageurs! Le groupe Master réunit des nageurs adultes de niveau compétition. Enfin, la section Forme et bien-être s'adresse aux adultes pour une pratique "loisir". Le club dispose d'un partenariat étroit avec la ville de Chalonnes qui met à disposition le bassin tout l'été pour les entraînements en dehors des heures d'ouverture au public.

Matthieu, l'un des maîtres nageurs recrutés, est aussi entraîneur du club. Pour la deuxième année consécutive, le club et la ville ont répondu à l'appel à projets de la FFN pour l'opération « J'apprends à nager ». Celle-ci permet au club d'offrir des cours gratuits à des enfants défavorisés, en réduisant les inégalités d'accès à la pratique sportive.

En parallèle, cette action invite à découvrir les plaisirs de l'eau en toute sécurité et favorise l'obtention d'un premier niveau de natation pour tous les enfants rentrant en 6e.

■ **PLUS D'INFORMATIONS** : horaires d'entraînements, modalités d'inscriptions, programme des compétitions : <http://club.quomodo.com/cos-natation> ou sur Twitter @cosnatation49



LE COS NATATION À L'HEURE ESTIVALE

JUMELAGE

Lors du week-end de l'Ascension, les sapeurs pompiers de Chalonnnes ont accueilli leurs homologues allemands de Tecklenburg, dans le cadre du 30e anniversaire du jumelage entre les centres de secours.

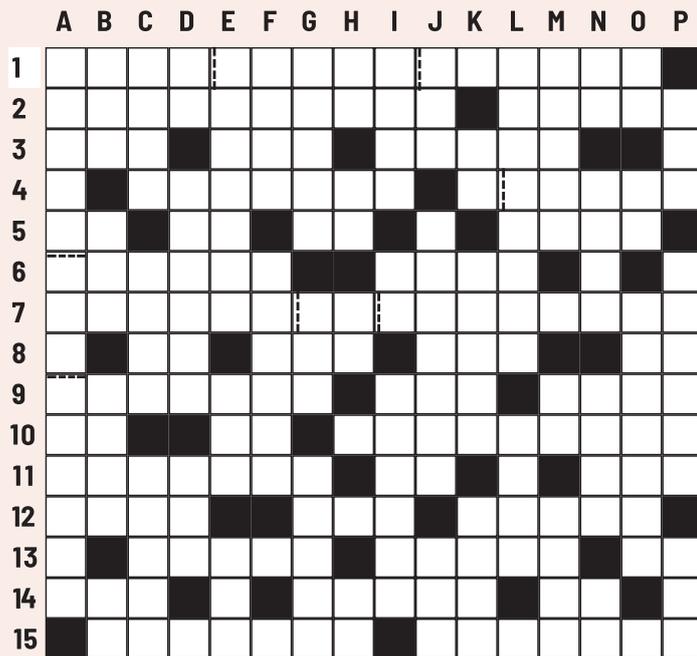
Cette rencontre, ponctuée par la visite du centre de secours principal d'Angers et la conduite d'activités sportives communes, a permis aux uns et aux autres de partager leur savoir-faire et de renforcer l'amitié qui unit les villes jumelées.

Au cours de la soirée officielle organisée en présence de Marie-Annick Cébron, présidente du comité de jumelage, Pierre Davy et Marcelle Bellanger, représentants de la municipalité de Chalonnnes, de jeunes pompiers allemands et chalonnais, venus pour la première fois participer à la vie du jumelage, ont été mis à l'honneur avant que soient salués tous ceux qui se sont impliqués au cours de ces trois décennies.

Animée par une telle envie d'échanges et partages, l'amitié franco-allemande a un avenir radieux devant elle !

LES MOTS CROISÉS DE L'ÉTÉ

TOURISME ET PATRIMOINE PAR PHILIPPE IMBERT



HORIZONTALEMENT

- 1- Tour de France -2- À faire à Chalonnnes pour que ça marche dans la Communauté de Communes Loire-Layon - Seront de la fête du 24 au 26 août, même s'ils restent de côté, au bord ! -3- Résine - Un dieu sans tête - Empereur romain -4- Nombreuses et variées à Chalonnnes, à pied, sur l'eau, etc. - de musique et intercommunale -5- N'est pas hors norme - Béryllium - Non-dit chez les nobles - Une des affaires indiennes -6- Un certain devoir - Reste donc suspendu à Chalonnnes -7- Une sacrée maison, bien élevée à Chalonnnes ! -8- 2 fois à l'Est - Refuse de passer à table - Langue parlée au Vanuatu - Queue de boa -9- Des hauts placés pour l'église - 3 fois la même - Maintenant froid, jadis à Chalonnnes, il était à chaud -10 - Infinitif - Toujours vert - L'ancien tribunal des évêques barons de Chalonnnes -11- Un Cinquième Vent fort apprécié - Infinitif - Lettres de sage -12 - Réfutas - Fais fuir le vampire - Établissement destiné aux bonnes oeuvres à Saint-Laurent -13- Construit par le Comte de Las Cases - Reste au lit à Chalonnnes - Savoir autrement -14- Un sujet de préoccupations - Commune du 31 - C'est une façon de rire -15- Expose des toiles à Chalonnnes - A faire sur les bords de Loire

VERTICALEMENT

- A- Mène son petit train-train, cet été, à Chalonnnes -B - Ex-organisation de colons - Peut aisément envahir Londres - Partirai - Langue de ports -C - Premières impressions - Petite terre ceinte - État du Brésil -D - Rad - Prendre garde - Fume au Japon -E - Tombent sans bruit - Son courant est nocif - Invitation au départ -F- Château pour Diane - Langue africaine -G - Esquimau glacé - Chiffre - Propriété d'Achille -H - Précède le pas - Quand on l'a été, on se méfie - Pilote de lignes - Mises au doigt -I- Coupelles de chimiste - Pistolet-mitrailleur - Fit des notes rapides -J- Petite grecque - Grille-pain - Passe à Béziers -K - Thallium - Des heures sombres - Paria -L - Centre de la Pommeraye - Ruai de bas en haut -M - Général de l'Empire - Lettres de la fédé - Un être différent - N- Adoré, même s'il cognait - Par la bouche - Département - Idem -O - Deux retirées de seize - Long métrage - Ca fait plus d'un bail ! -P - Femme en Sainte - Philosophe américain - Souvent avant les autres -

HORIZONTALLEMENT : 1- TOUR SAINT-PIERRE -2- RANDONNEES -OUAIS(fêtes des)-3- ASE -IEU -TITUS -4- SORTIES -L'ÉCOLE(de musique)-5- N.F. -BE -TU -SARI -6- DOIVES -PONT(sur la Loire)-7- ÉGLISE ST-MAURILLE -8- E.E. -NIE -SIE -0A -9- VITRAUX -TT -FOUR(à chaud)-10 -IR -IF -PRÉSIDENTIAL -11 -GABAROT -IR -SGE -12 -NIAS -AIL -MUSÉE -13 -HOTEL(à la ville)-LOIRE -SU -14 -SOI -ODARS -RI -15 -CAMPING -BALADES -VERTICALEMENT : A- TRAIN DES VIGNES -B -O.A.S. -FOG -IRAI -OC -C -NUES -LLET -BAHIA -D -RD -BOVIER -ASO -E -SOLREES -AIR -TOP -F -ANET -SENUFO -O -INUIT -SIX -TALON -H -NE -EU -TE -DG -I -TETS -PM -TRILLA -J -PSI -TOASTER -ORB -K -TL -NUITS -MISA -L -(centre)ÉQUESTRE -IAUR(ruai)-M -RUSCA -FD -SERA -N -RA -ORAL -OISE -ID -O -EI -LI -LOUAGES -P -STE -SEARLE -UNS -

LE GROUPE DE LA MAJORITÉ

l'image d'une ville est liée à ses espaces verts.

C'est la première impression donnée aux visiteurs et touristes, c'est une ambiance de vie pour ses habitants. Le végétal, surtout en Anjou, fait partie de notre culture, de notre patrimoine.

Une politique de gestion des espaces verts doit être expliquée, partagée et comprise.

Une nouvelle Loi « zéro phyto » a bouleversé les pratiques des collectivités depuis le 1er janvier 2017 : l'utilisation de produits phytosanitaires est interdite. Une évolution importante pour nos services municipaux qui ont dû modifier leurs pratiques. C'est maintenant une gestion différenciée qui adapte le mode d'entretien en fonction de la fréquentation : les espaces verts de prestige, intermédiaires, mixtes ou naturels.

Un bouleversement des pratiques qui fait évoluer l'aspect des espaces verts : tontes espacées, fauche tardive, paillage, désherbage alternatif, taille douce des arbres et des arbustes...

Du travail supplémentaire pour les agents à certaines périodes de l'année en fonction de la météo, une adaptation au jour le jour, des travaux de désherbage mécaniques ou manuels beaucoup plus difficiles qu'une pulvérisation désormais interdite.

Une évolution de travail, une pénibilité parfois accrue que l'on doit accompagner, adapter au fil du temps. Chaque citoyen peut également participer au désherbage de son trottoir.

La suppression des pesticides améliore la qualité de l'eau du robinet que l'on boit et de l'air que l'on respire.

Elle augmente la biodiversité des espèces animales et végétales grâce au développement d'espaces naturels sauvages dans les villes.

Une démarche à laquelle nous souhaitons associer l'ensemble de la population.

Par la diffusion d'informations en lien avec la Communauté de Communes, par des opérations de fleurissement des pieds de mur, par des distributions de graines, par le développement de projets de jardins partagés qui permettent d'occuper des espaces communs en ville avec des projets de potagers, de fleurissements qui sont autant d'occasions de se retrouver autour d'un projet citoyen respectueux de notre environnement.

Le développement du végétal c'est aussi un enjeu qui concerne la prévention du dérèglement climatique : dans le cadre du Projet de Territoire de la comcom, le diagnostic a montré que nous sommes émetteurs de carbone (transports individuels, mode de chauffage), mais déficitaires en captation de ce carbone.

Autrement dit chaque espace végétal nouveau contribue à cette captation et donc à lutter contre le réchauffement climatique. Ça contribue aussi à atténuer les températures en ville en période de canicule.

Nos villes évoluent, notre regard et notre perception également.

LE GROUPE D'OPPOSITION

Déambulation citoyenne dans Chalonnes. !

Le tourisme constitue sur le plan local, un enjeu majeur pour notre économie et repose principalement sur l'accueil. Nous bénéficions d'un cadre très agréable classé au patrimoine mondial de l'UNESCO et des actions sont engagées pour en assurer la promotion. Le circuit « Loire à Vélo » en est entre autres un atout supplémentaire de développement.

Force est de constater que cette image est souvent ternie. À la mi-avril, lors de la manifestation de « zadistes », à Chalonnes à l'entrée de la ville, quelques irréductibles ont cru intelligent de tagger le pont des trois lettres « ZAD ». Quel rapport entre Chalonnes et NDDL ? D'autres tags sont apparus sur l'église Notre Dame et sur une maison d'habitation.

L'année dernière, et à nouveau cette année à l'entrée de la ville, des gens du voyage ont pris possession sans aucune autorisation d'un terrain communal.

Si les touristes poursuivent leur route jusqu'à l'office du tourisme ils trouveront la porte des toilettes publiques défoncée. Arrivés près de la piscine ils seront face à un véhicule léger et un camping-car transformés en « squat ». Dans ce secteur les promeneurs sont constamment importunés par des chiens assez agressifs et rarement tenus en laisse.

Quittant Chalonnes, route de St. Laurent, le promeneur décou-

vrira un terrain de gens du voyage illégal en infraction avec le code de l'Urbanisme.

C'est sans parler dans les rues des déjections canines, des bouteilles cassées et autres canettes témoins de soirées bien arrosées. Que ces désordres existent n'a rien d'exceptionnel, ils sont malheureusement le signe des temps lié à un manque d'éducation, au désœuvrement, à l'individualisme, mais ce qui choque c'est que la réaction pour remédier à ces désagréments n'est pas immédiate. Combien de temps faudra-t-il pour supprimer ces stationnements illicites ? Nettoyer les rues ?

Quel accueil pour les touristes ?

La tolérance et les bonnes intentions ont leur limite. Ne dit-on pas que « l'enfer est pavé de bonnes intentions » ? Nous pensons qu'il est grand temps d'agir avec réactivité et fermeté. Les pouvoirs de police du maire nécessitent d'être réaffirmés et doivent être exercés pleinement.

Chalonnes se doit d'être une ville accueillante et respectueuse de son environnement où il fait bon vivre, son dynamisme et son attrait en dépendent. Les efforts de fleurissement que nous saluons ne doivent pas être masqués par ces nombreuses incivilités laissées en l'état.

F. DHOMMÉ, J.C. SANCEREAU, B.LIMOUSIN, A. MAINGOT, G.LAGADEC, V. LAVENET

Prochain conseil municipal le 17 septembre à 20h30
COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus de conseil sur notre site internet www.chalonnes-sur-loire.fr, rubrique « la municipalité »



Acteur du développement durable des territoires

Eau • Ingénierie • Travaux • Loisirs et Société

Direction Régionale Perche Pays de Loire
 71, avenue des Maraîchers
 CS 84011 Saint Lambert des Levées
 49412 SAUMUR CEDEX
 Numéro Clientèle : 02 44 71 05 50
 N° Urgence 24h/24 et 7J/7 : 02 44 71 05 58

www.saur.com

ELECTROMENAGER & ENCASTRABLE

BAUDOIN ETS

ESPACE ARTISANAL

Electricité • Plomberie
Chauffage
Energies renouvelables

LUMINAIRES & DECO

PROXI CONFORT

3, Place des Halles 3, rue de l'Eperonnerie - ZI 4, Place des Halles

www.proxiconfort-baudouin.fr 49290 CHALONNES SUR LOIRE - 02 41 78 06 90



MAESTRIA 49
MAÎTRE D'OEUVRE



• Prise de côtes / relevés • Réalisation de plans
• Chiffrage des projets • Suivi de chantier

49290 CHALONNES S/ LOIRE
Tél. 02 41 78 25 63

www.maitre-doeuvre49.com - maestria49@outlook.com

Création, Entretien
Dallage, Clôture, Muret
Arrosage intégré
Contrat d'entretien

COUET Paysage

Tél. : 02 41 80 53 89

contact@couet-paysage.fr - www.couet-paysage.fr

7, rue du chêne Galant - 49290 CHALONNES S/LOIRE

MENUISERIE BOIS PVC ALU

Gaubert Jean **Bazanté Jacques**
06 20 44 48 02 06 20 44 47 96

La passion de la qualité

Charpentes - Extensions - Maisons ossature bois - Fenêtres Portails de garage
Menuiseries Bois, Alu, P.V.C. - Aménagements combles - Escaliers
Cuisines - Meubles - Parquets

Tél. 02 41 78 17 06

14, avenue de la Gare - Chalonnnes / Loire

www.gaubert-bazante.com

Plâtrerie | Cloisons Sèches | Isolation | Eco-isolation
Carrelage | Faïence | Terre Cuite | Chape liquide ciment

TMB www.platrier-carreleur-tmb.com

3 rue du Chêne Galant
49290 Chalonnnes s/ Loire.

02 41 78 20 80

LES OPTICIENS MUTUALISTES

CHALONNES-SUR-LOIRE
14 rue Carnot

OUVERTS À TOUS

Tél. 02 41 57 66 70 **Tél. 02 41 57 66 74**

Information sur www.lesopticiensmutualistes49-53.fr

Ouvert du Mardi au Vendredi :
9 h 30 - 12 h 30 et 14 h - 19 h
Samedi : 9 h 30 - 12 h 30 et 14 h - 18 h
Fermé le Lundi

Information sur www.auditionmutualiste.fr

Ouvert lundi de 14 h - 18 h
du Mardi au Vendredi :
9 h - 12 h 30 et 14 h - 18 h
Fermé le Samedi

Artisanat Concept
Votre projet en action.

Estimation gratuite de vos travaux
02 41 47 01 69

Entreprise générale de travaux possédant une assurance décennale pour chaque corps d'état.



Notre équipe s'occupe de tout : rénovation, neuf, extension, aménagement de combles

4 Rue de l'Eperonnerie 49290 CHALONNES S/ LOIRE

www.artisanat-concept.fr

CHALONNES SUR LOIRE *Espace Layon*



INFORMATIQUE
TV-HIFI
PHOTO
TELEPHONE
ELECTROMENAGER

TECHNOLOGIE

U **TECHNOLOGIE**
02 41 74 19 45

U **SUPER U**
02 41 74 19 41

Du lundi au vendredi : 8 h 45 à 12 h 30 et 14 h 30 à 19 h
Samedi : 8h45 - 19h00

Tous les jours de 8 h 45 à 19 h 30 et 20 h le vendredi
www.superu-chalonnnessurloire.com

BUCHER
vaslin

www.buchervaslin.com
Votre réussite est notre priorité

Christine NAUDEAU **Assurance Banque**

Assurance emprunteur

Reprenez le pouvoir sur votre budget !

1, place de l'Hôtel de Ville
Chalonnnes sur Loire
02 41 78 02 59
agence.nauudeau@axa.fr

Intermédiaire en opérations de banque
N° ORIAS 07 015 901

bois création s.a.r.l.

CHARPENTE - OSSATURE BOIS
MENUISERIES BOIS, PVC, ALU-ESCALIER
ZI - 6 rue Lucien Frémy - 49290 CHALONNES/LOIRE
Tél. 02 41 78 21 90 - bois.creation@orange.fr

www.bois-creation.net

ECO artisan
La nouvelle énergie du bâtiment

CHAUSSURES ET MAROQUINERIE

9H30 à 12h30 / 14h à 19h30
19 rue Nationale, CHALONNES SUR LOIRE
02.41.68.05.33

ANJOU CHAUSSURES EURL indépendant de la SAS Chaussures Eram

Les Toitures Ferraille
Maître Artisan Diplômé de l'Ecole Supérieure de Couverture

COUVERTURE
Tous style et tous matériaux
Toiture terrasse - Ouvrages d'art

QUALIBAT

Allée du Coteau Moreau
49290 Chalonnnes sur Loire
contact@toitures-ferraille.fr

Tél./Fax : 02 41 78 84 26
Portable 06 81 47 93 57

PROCHE de chez VOUS

UNITÉ MOBILE de déshydratation des boues **AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT**

Vidange de toutes fosses
Curage, débouchage, canalisations
Bac à graisse - Puits - Cuves fuel
Détection canalisations
Passage caméra
Etanchéité, test à l'air, test à la fumée

TOUS TRAVAUX DE POMPAGE Intervention rapide avec véhicules légers **7/7 06 08 97 60 68**

DEVIS GRATUITS
vidange-angevine-ouest@orange.fr

ST GEORGES/LOIRE
Lieu dit la Gare Tél. 02 41 39 57 92

Électricité
chauffage électrique domotique - biotique

Plomberie
aménagement salle de bains

Énergies renouvelables
aérothermie
géothermie

Solaire
photovoltaïque
chauffe eau solaire

Ets THOMAS

SHOW ROOM LUMIÈRE ET ÉNERGIE
www.thomas-electricite.com

Z.I. - 2, rue du Chêne Galant
CHALONNES-SUR-LOIRE - Tél. 02 41 78 14 37

ECO artisan
La nouvelle énergie du bâtiment

LERAY SÉCURITÉ

■ Détection d'intrusion ■ Détection d'incendie ■ Vidéosurveillance ■ Contrôle d'accès Automatisation

Dépannage 24h/24 02 41 74 90 10

8 avenue Jean Robin - 49290 CHALONNES SUR LOIRE - Fax : 02 41 78 09 77 - service-clients@leraysecurite.fr

- **DÉPANNAGE** et vente de pièces
- **MISE EN SERVICE ET LIVRAISON GRATUITES**
- **GARANTIE 2 ANS** pièces et main-d'œuvre
- **CUISINES AMÉNAGÉES** vente/installation
- **INSTALLATEUR ANTENNISTE**
- **SOMMIERS LITIERIE** exposition
- **SPA** vente et installation

DES SPÉCIALISTES DE PROXIMITÉ À VOTRE SERVICE
ELECTROMÉNAGER
TV - HIFI - VIDEO

COPRA
je sais où je vais

CHALONNES SUR LOIRE - La Roullière - Tél. : 02 41 74 16 25

RELAYS - SÉCURITÉ
TÉLÉSURVEILLANCE

interventions surveillance vidéo **24h/24 02 41 44 30 30**

Autorisation n°: AUF-049-2112-11-12-20130356334 - ANGERS - Fax : 02 41 44 30 31 - service-clients@relaissecurite.fr